

N° 82

# JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 23 FÉVRIER 1971

Deux heures de l'après-midi

### PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Benson, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-219, Loi établissant la Corporation de développement du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Et sur la proposition d'amendement de M. Saltsman, appuyé par M<sup>me</sup> MacInnis,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que cette Chambre affirme qu'il devrait être établi une corporation de développement du Canada qui devrait être une société de la Couronne directement responsable au Parlement par l'intermédiaire d'un ministère, de sorte que ladite corporation puisse desservir le peuple canadien en accentuant l'indépendance du Canada et en planifiant et développant l'industrialisation régionale et économique.

Le débat se poursuit;

*(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)*

*(Bills publics)*

Les ordres numéros 1 et 2 sont réservés à la demande du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-28, Loi modifiant le Code criminel (Mauvais traitements infligés à un enfant).

M. Southam, appuyé par M. Ritchie, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Benson, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-219, Loi établissant la Corporation de développement du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Et sur la proposition d'amendement de M. Saltsman, appuyé par M<sup>me</sup> MacInnis,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que cette Chambre affirme qu'il devrait être établi une corporation de développement du Canada qui devrait être une société de la Couronne directement responsable au Parlement par l'in-